

## Analyse des retombées de la crise sanitaire de la COVID-19 sur l'économie informelle en Algérie

### Analysis of the impact of the COVID-19 health crisis on the informal economy in Algeria

BERBAR Mouloud \*<sup>1</sup>

<sup>1</sup>Université de Tizi-Ouzou (Algérie),

[mouloud.berbar@ummo.dz](mailto:mouloud.berbar@ummo.dz)

*Réception* : 24/09/2022

*Acceptation* : 10/11/2022

*Publication* : 31/12/2022

#### Résumé

La pandémie de la COVID-19 n'était pas sans répercussions sur l'économie informelle. Initialement, en Algérie, cette dernière était le fait d'une situation économique et sociale défavorable ; les individus étaient appelés à travailler dans l'informel afin de décrocher une source de revenu. La crise de la COVID-19 s'est présentée comme un nouveau facteur de l'économie informelle ; suite aux mesures de confinement enclenchées, une frange de la population s'est retrouvée sans salaire et par conséquent placée face à la nécessité de recourir aux activités économiques informelles pour subvenir à ses besoins.

A Travers cet article, nous allons analyser les retombées de la crise de la COVID-19 sur les principales variables de l'économie informelle en Algérie.

**Mots clés** : Economie informelle ; e-commerce illicite ; emploi informel ; COVID-19 ; Algérie.

**Classification JEL** : E26 ; J63 ; O17.

#### Abstract

The COVID-19 pandemic was not without repercussions on the informal economy. Initially, in Algeria, the latter was the result of an unfavorable economic and social situation; individuals were called upon to work in the informal sector in order to obtain a source of income. The COVID-19 crisis has presented itself as a new factor in the informal economy; following the containment measures initiated, a segment of the population found itself without a salary and therefore faced with the need to resort to informal economic activities to meet its needs.

Through this article, we will characterize the impact of the COVID-19 crisis on the main variables of the informal economy in Algeria.

**Keywords**: Informal economy; illicit e-commerce; informal employment; COVID-19; Algeria.

**JEL Classification** : E26 ; J63 ; O17.



## **Introduction**

La crise du coronavirus a marqué le monde par ses effets néfastes sur l'environnement sanitaire et économique des pays. Dès son apparition, l'assimilation aux autres pandémies à l'instar de la grippe espagnole était vite établie, toutefois, celle du COVID-19 était spécifique, à partir du moment où elle s'est déroulée au 21<sup>e</sup> siècle, une période durant laquelle les pays ont réalisé des avancées technologiques et sanitaires remarquables.

Nonobstant tous ces différents progrès, la crise du coronavirus a secoué l'ensemble des variables économiques des pays y compris l'Algérie. L'analyse de l'impact de la COVID-19 sur l'économie peut s'effectuer sur plusieurs dimensions à partir du moment où les facteurs économiques étaient brusquement affectés sur les niveaux se rapportant aux ressources (le recul du niveau des salaires en est un exemple), à la valeur ajoutée et enfin à l'emploi suite à l'accroissement du taux de chômage.

Les acteurs économiques, à savoir, les entreprises, les administrations publiques et les ménages, étaient soumis à des difficultés majeures, les relations commerciales, notamment internationales se sont également retrouvées impactées par la crise sanitaire, par le recul des importations et exportations ; une situation que le ménage a encaissée notamment à cause de l'inflation que vient de traverser le pays à compter de la quatrième vague de la COVID-19.

Au milieu de ces bouleversements, un secteur n'a pas été épargné par la pandémie et enregistre des effets considérables ; il s'agit du secteur informel ; en effet, le protocole sanitaire proclamé au premier trimestre 2020, et qui s'est matérialisé par un confinement total puis partiel, a engagé les travailleurs informels dans une sphère de précarité et de difficultés économiques qui peut être expliquée par deux principaux faits ; à savoir, le gel des activités journalières et les salaires correspondants, à cet effet, on tentera à travers cet article de répondre à la question suivante :

Comment peut-on analyser l'impact de la pandémie de la COVID-19 sur l'économie informelle en Algérie ?

Pour répondre à cette question, nous réaliserons une revue de littérature portant sur l'économie informelle et les facteurs correspondants, nous mettrons l'accent sur l'état des lieux de l'informel en Algérie, par conséquent, nous aborderons la pandémie en tant que facteur de l'économie informelle, et enfin nous analyserons les principales variables de l'économie informelle en Algérie durant la crise sanitaire de la COVID-19 en mobilisant les données de la banque mondiale, du bureau international du travail ainsi que nos propres observations.

### **1- Un retour sur les origines de l'économie informelle**

L'économie informelle est un concept utilisé pour caractériser les activités qui ne sont pas soumises au fisc, pour mieux cerner le concept, il convient d'effectuer un retour sur ses origines.

Le concept d'économie informelle est mobilisé pour la première fois par Keith Hart en 1973 dans ses travaux sur le Ghana, portant plus particulièrement sur les opportunités de revenus informels et emploi au Ghana, à travers lesquels il a étudié les activités des populations ayant une faible rémunération (Hart, 1973).

A travers cela, on peut déduire que ce concept est né pour analyser les activités et les franges de populations pauvres ou en difficulté de développement dans ce sens, « La genèse du concept d'économie informelle est liée à l'observation, dans les villes des pays en voie de développement, de l'existence d'activités productives non déclarées. » (Castel, 2006, p. 2). On déduit que les activités informelles regroupent celle qui ne sont pas déclarées auprès des instances de l'Etat.

Le recours au concept d'informel est expliqué par la situation qui caractérisait l'Afrique durant les années 1970, à savoir une démographie accrue dans les milieux urbains, accompagnée par un chômage (Hugon, 2014). « L'économie informelle dans les pays en voie de développement est une économie de survie et de pauvreté indispensable mêlant réseau social, famille, faible dimension de l'activité, etc., et qui, malgré la succession des rapports des institutions internationales, ne peut être institutionnalisée comme cela. » (Pesqueux, 2012, p. 218).

Après son apparition, la conception d'économie informelle a connu d'autres acception, dans le sens où le qualificatif « informel » est utilisé pour caractériser, un commerce ; on parle d'ailleurs de commerce illicite, d'emploi (emplois informels, etc.). Le concept est donc transposé sur l'ensemble des variables de l'économies lorsque ces dernières s'exercent en dehors du cadre légal établie par l'Etat, l'informalité s'est étendue pour atteindre la notion du secteur, on parle dans ce sens du secteur informel. « Si l'utilisation récurrente du terme « secteur informel » suggère une certaine homogénéité de cet ensemble, il est en réalité extrêmement hétéroclite et multiforme » (Berrou & Eekhout, 2019, p. 129). Selon ces auteurs, le secteur informel est pluridimensionnel dans le sens où, il touche à une diversité de domaines liés à la production comme aux services.

« L'économie informelle se construit comme réponse à la cherté, au délai (elle se caractérise par une réponse rapide), à l'(in)disponibilité et à l'(in)accessibilité aux biens et aux services. » (Pesqueux, 2021, p. 2), dans ce

sens, l'informel consiste en une démarche de solution quant aux problèmes auxquels sont confrontés les individus.

## **2- Les facteurs de l'économie informelle et les caractéristiques correspondantes : des nuances à lever.**

### **2-1 Les facteurs économiques et sociaux**

Après avoir mis l'accent sur les contours de l'économie informelle, nous présenterons les facteurs de ce type d'économie, autrement dit, nous allons décortiquer, les causes qui poussent les acteurs à s'engager dans l'informalité quant à l'exercice de leurs activités.

Schneider (2012) a identifié quatre raisons explicatives du recours à l'informel à savoir :

- Fuir au fisc et donc éviter les charges fiscales ;
- S'abstenir de la rétribution des cotisations sociales ;
- Ne pas être soumis aux règles imposées par le marché du travail et qui impliquent des charges supplémentaires, à l'instar du SMIG ;
- Échapper aux contraintes ayant trait au respect des procédures administratives.

Il convient de préciser que l'élément majeur qui contribue à l'accroissement de l'informalité dans l'économie consiste en le facteur fiscal, ceci s'explique par le fait que, le coin fiscal demeure considérable pour les salaires moins élevés (Arsić, Arandarenko, Radulović, Randelović, & Janković, 2015), chose qui poussent les individus à opter pour une activité qui échappe au fisc, inversement, les efforts de lutte contre l'informel ce retrouvent freinés par la pression fiscale.

Les conditions socioéconomiques des pays sont également source d'orientation vers l'économie informelle. En effet, les niveaux élevés de chômage encouragent le recours à l'économie souterraine (Hassan & Schneider, 2016), il s'agit d'une alternative permettant aux populations de subvenir à leurs besoins.

### **2-2 L'économie informelle : quelles caractéristiques ?**

L'économie informelle ne se distingue pas de l'économie formelle uniquement par le non-paiement de l'impôt et des cotisations sociales, mais par un écosystème caractérisé par des cheminements qui échappent au contrôle et la régulation.

La première caractéristique de l'économie informelle tient à la dimension de ses acteurs, en effet, ces derniers sont à la fois des individus mais également des entreprises, toutefois, celles-ci sont de petite dimension, en effet, « L'entreprise est classée comme relevant du secteur informel dès lors qu'elle n'emploie que cinq (...ou dix) travailleurs au plus » (Bodson & Roy, 1995, p. 5).

Afin de caractériser les activités de l'économie informelle il convient de distinguer les attributs suivants (Losby, et al., 2002):

- La légalité et l'illégalité des activités

L'illégalité dans l'économie informelle tient à la fois à la non déclaration de l'activité auprès des services fiscaux, mais elle se réfère également aux activités prohibées telles que la drogue et autres pratiques transgressant les lois.

- Le règlement par espèce comme moyen de paiement

Le paiement en espèce est considéré comme le moyen le répandu auquel font recours les parties prenantes dans le cadre des échanges. Les transactions de l'économie informelle peuvent, également, revêtir la forme de troc, qui consiste en l'échange d'un bien ou d'un service contre un autre bien ou service sans qu'il y ait donc de contrepartie monétaire. En effet ce type d'échange omit toute traçabilité à la transaction.

- Les conditions de travail

Le travail dans le secteur informel est caractérisé par l'absence des conditions nécessaires à l'épanouissement des employés et du respect des normes requises pour accomplir sereinement un travail à titre de la sécurité sociale qui totalement absente, dans ce cas les accidents de travail ne sont pas pris en charge, ils sont exclusivement à la charge du travailleur.

L'emploi consiste en une variable incontestable de l'économie informelle et un indicateur majeur, dans ce sens on parle d'emploi informel, ce type d'emploi fait référence à la fois aux emplois exercés dans les unités informelles et ceux accomplis au sein des entreprises appartenant au secteur formel ainsi qu'au ménage (ICLS, 2003). Dès lors, on peut déduire la portée de l'informel en économie, dans le sens où, les pratiques informelles peuvent apparaître dans les entreprises déclarées et qui contribuent au paiement de l'impôt ; tel est le cas en Algérie, où les personnes employées dans les commerces et les entreprises du bâtiment pour ne citer que ces deux secteurs, ne sont rarement déclarés et donc assurés, de là on s'intéressera à l'impact et aux répercussions du secteur informel en économie.

### **3- Les retombées de l'économie informelle et les mesures de lutte correspondantes : vers quelle démarche de rationalité ?**

Les répercussions de l'économie informelle sont diversifiées et sont à la fois économiques et sociales et sont de nombre de cinq : il s'agit en premier lieu de l'affaiblissement des recettes de l'Etat à partir du moment où les activités concernées ne contribuent pas au paiement de l'impôt, une situation qui se résume par un impact sur la qualité des services publics, en deuxième lieu, l'impact serait en relation avec l'atténuation des perspectives de

croissance des entreprises qui exercent dans l'informel, en troisième lieu, l'économie souterraine affecterait sur le marché du travail, quatrième, les retombées sont également financières, suite au fait que les banques n'accordent pas de crédits aux unités informelles et enfin un impact lié à la falsification des données de l'économie nationale (Kelmanson, Kirabaeva, Medina, Mircheva, & Weiss, 2019).

« L'économie souterraine soulève des enjeux de justice sociale. Le travailleur au noir se comporte un peu comme un passager clandestin : tout en s'accommodant souvent très bien des services publics qu'il consomme, il ne participe pas de façon équitable à leur financement » (Fortin, Lacroix, & Pinard, 2009, p. 1258) l'économie informelle favorise les déséquilibres en termes d'équité sociale.

Le contexte d'apparition des activités informelles, nous renseigne d'un côté sur l'impact que pourrait avoir les variantes de l'économie informelles, en effet, ce contexte se caractérise par une précarité, toutefois, celle-ci diffère d'une région à une autre, dans les milieux qui se caractérisent par une pauvreté et des obstacles à l'accès à certains besoins notamment primaire, à cet effet, le recours des individus et/ou entreprises à l'activité informelle, n'a pas pour objectif de formaliser leurs actions dans l'avenir et de contribuer au budget de l'Etat via l'impôt et les taxes, mais de renforcer les réseaux et canaux informels de l'économie, dans lesquels ils sont entraînés.

Les mesures de lutte contre les pratiques informelles devraient être adaptées aux caractéristiques de chaque milieu, cet exercice serait l'apanage des efforts de catégorisation qui mettrait en exergue des indicateurs de dispersion permettant de dresser des typologies d'acteurs intervenants dans l'informel et adapté des mesures de lutte et de formalisation appropriées, toutefois, le rôle de l'Etat dans la lutte contre l'informelle et les pratiques commerciales illicites est prépondérant.

La réduction du niveau de l'économie informelle peut s'effectuer à partir des politiques publiques, en moyennant quatre alternatives (Lemieux, 2007) ; la première tient à l'amplification des sanctions à l'égard des acteurs de l'économie informelle, la deuxième se rapporte à la nécessité d'une étude comparative de type coût-avantage, la troisième alternative consiste à laisser l'économie informelles sans intervention, toutefois cette action n'est pas souhaitable, car selon l'auteur, elle est soumise à des risques, la dernière marge de manœuvre est liée à rectification des actions et démarches ayant encouragé les acteurs à s'engager dans l'informalité.

Pour lutter contre l'informel il serait recommandé de trouver des solutions à l'ensemble ou au moins une partie des déterminants de l'informalité et donc des causes ayant conduits les acteurs à exercer une activité économique informelle, en effet, l'élément majeure du recours à

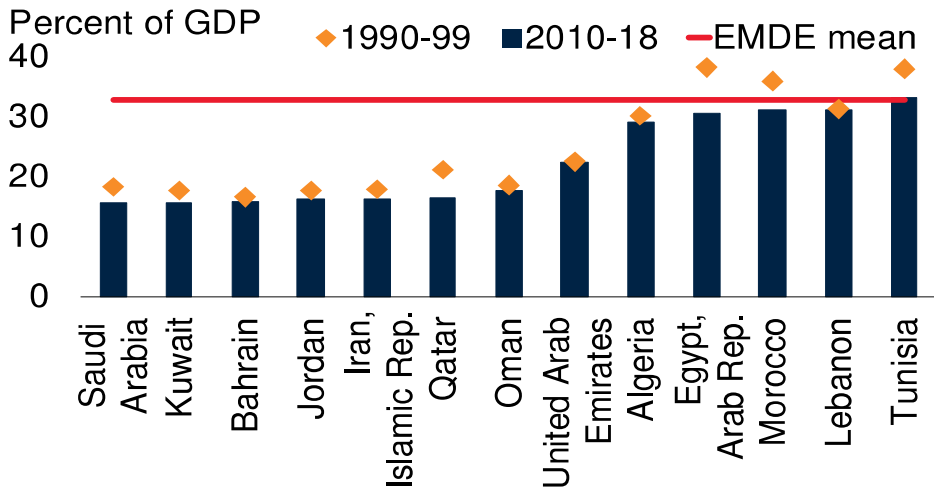
l'informalité consiste en l'incapacité à assurer le paiement de l'impôt et des cotisations sociales, il et serait important de revoir les taux d'imposition en fonction de la capacité des entreprises.

La régulation de l'économie informelle, passerait également par l'offre de certains services permettant d'exercer un appui favorable aux entreprises, il s'agit selon une étude de l'OCDE de consolider le capital cognitif des personnes intervenants dans les entreprises afin d'améliorer leur performance et leur productivité correspondante (OCDE, 2011).

#### **4- L'informel en Algérie : Une analyse par les chiffres**

En Algérie, la part de l'informel dans l'économie nationale ne cesse d'augmenter. Tirée du rapport de la banque mondiale sur l'économie informelle publié en 2021 ; la figure ci-dessous illustre la part moyenne de l'informel dans les pays du Moyen en Orient et de l'Afriques du Nord.

Figure numéro (01) : La part moyenne de l'informel dans les pays du Moyen en Orient et de l'Afriques du Nord.



**Source : (Vorisek, et al., 2021, p. 224)**

A travers la figure numéro (01), on peut constater que la part moyenne de production informelle dans le PIB en Algérie est estimée à envirent 29%, et ce durant la période 2010-2018, ce chiffre illustre parfaitement l'ampleur du secteur informel dans l'économie algérienne, elle est classée cinquième après la Tunisie, le Liban, le Maroc et l'Égypt., alors que la moyenne maghrébine est estimée à 22% du PIB et celle des pays émergents en voie de développement est estimé à 32,8% du PIB, il est à noter que la part de



l'informel dans l'économie algérienne a connu une légère baisse, elle était de l'ordre de 30% du PIB, durant la période 1990-1999 (Vorisek, et al., 2021), chose qui s'explique par les efforts de l'Etat pour éradiquer l'informel.

Les secteurs touchés par l'informel sans divers, on parle de la production informelle par de petites unités, l'emploi informel ; lorsque les employés ne sont pas déclarés et enfin les services, ce dernier palier de l'économie informelle prend de plus en plus de l'ampleur notamment avec l'avènement du commerce en ligne, nous allons dans ce qui suit, développer ces aspects de l'économie informelle en Algérie durant la période du COVID 19.

La production informelle est le fait de microentreprises implantées dans zones peut accessibles, dans des quartiers isolés ou dans des villages, les métiers concernés sont de ceux de la menuiserie, la ferronnerie, etc. La période du COVID 19 était caractérisée par la fermeture des frontières, ce phénomène a engendré une baisse des importations de certains produits d'ameublement et de décoration, ce fait a encouragé les acteurs privés à s'engager dans la production de biens dans ateliers sans pour autant que l'activité soit déclarée, ces ateliers alimentes les points de vente des moyennes et petites villes algériennes.

#### **5- La crise du coronavirus : un facteur de l'économie informelle en Algérie**

L'impact du coronavirus sur l'économie algérienne fut ressenti par l'ensemble des acteurs économiques à savoir les autorités publiques, les acteurs privés et les ménages, ces répercussions se sont vite manifestées à partir du premier confinement, en réponse à la cessation d'activité d'un nombre importants d'acteurs (entreprises, institutions, etc.).

En étant au milieu de cette pandémie, il devient difficile de dresser un état des lieux exhaustif de l'impact du COVID 19 ; ceci s'explique par la rapidité des mutations causées et le système de vague qui caractérise cette maladie, toutefois, les instances internationales à titre de la banque mondiale, tentent de caractériser la situation pour chaque pays afin de dresser un bilan pour l'économie mondiale.

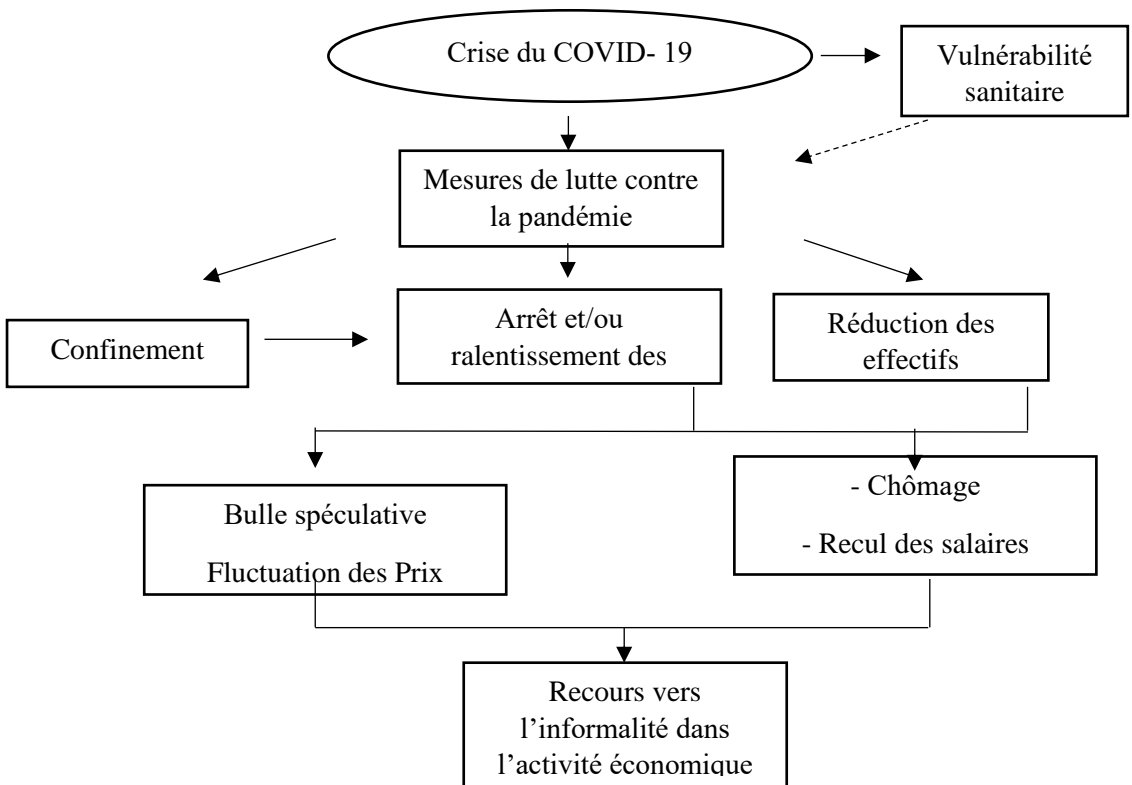
Le commerce informel consiste en un segment ayant marqué cette période de pandémie, les secteurs concernés sont l'immobilier, l'agriculture, les activités commerciales parallèles dans les lieux publics et enfin, le commerce en ligne, la banque mondiale affirme dans son premier rapport exhaustif sur l'informel, que ce dernier n'est pas sans impact sur la propagation du virus à partir du moment où les milieux concernés par les activités informelles sont vulnérables, du fait que la distanciation et les protocoles sanitaires sont peu respectés. On peut citer le cas des marchés publics en Algérie, qu'ils soient ceux de fruits et légumes ou encore ceux des

animaux (ovin, bovin, oiseaux, etc.) ou encore les marchés de produits divers ; cette réalité a poussé les pouvoirs publics en Algérie à fermer une grande majorité des marchés sur l'ensemble du territoire national notamment durant le premier et le deuxième confinement.

Dans les écrits portant sur la question de l'économie informelle, rares sont ceux qui ont souligné l'impact que pourrait avoir le niveau sanitaire sur le recours des populations vers les activités souterraines; en effet, la population mondiale ne cesse de s'agrandir, ceci favoriserait sans doute la précarité, le chômage et également les pandémies, tel était le cas durant la période de crise du COVID 19 qui s'est résumée par une augmentation de la précarité, de l'inflation et un rebond de l'économie informelle.

Le schéma ci-dessous illustre l'impact du COVID 19 sur l'économie informelle :

**Schéma numéro (01) : La crise du COVID 19 comme facteur de l'économie informelle**



Source : réalisé par nous-même

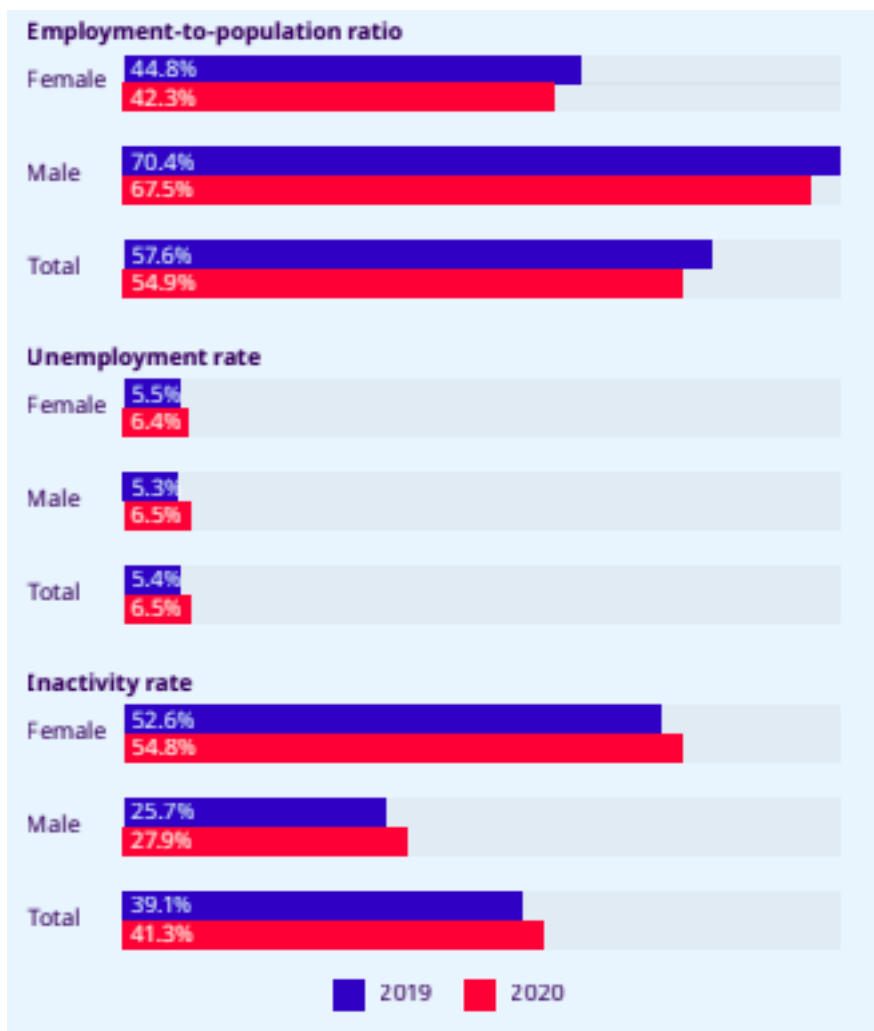
La crise du COVID 19 a placé les pays dans une sphère de vulnérabilité sanitaire, où les individus étaient exposés au risque de contamination pondéré à l'efficacité des systèmes de santé, pour y faire face, les États ont procédé par la mise en place des mesures de lutte telle que la fermeture des lieux publics (salle de cinéma, stade, etc.) et les mesures de distanciation dans les institutions publiques et les magasins, la mesure la plus marquante consiste en celle du confinement total et/ou partiel qui s'est matérialisé par l'arrêt de l'activité économique de production, et le ralentissement de l'activité tertiaire (commerciale), ces mesures ont donné lieu dans certaines entreprises à la baisse des effectifs, une situation qui a engendré un accroissement du taux de chômage, notamment dans les activités axées sur le travail journalier.

Le recul du niveau des salaires était effectif juste après le confinement total du mois de mars 2020 notamment dans le secteur privé, dans le sens où, des travailleurs ont vu leur salaire régresser suite à la réduction du nombre d'heures de travail par semaine, ces phénomènes étaient accompagnés par une bulle spéculative des commerçants en procédant à l'augmentation des prix de certains produits notamment dans les régions défavorisées ; face à cette situation, le ménage s'est retrouvé dans une situation de précarité économique qui encourage une économie informelle assimilée à une alternative pour décrocher un salaire de subsistance afin de satisfaire des besoins.

#### **6- L'emploi durant la crise de la COVID-19 : entre chômage et informalité**

Les employés du secteur informel en Algérie interviennent dans des secteurs diversifiés, il est admis que le niveau global du travail a régressé à compter du premier trimestre 2020, suite au confinement, cette situation a contribué à la reconfiguration du travail en développant le télétravail ; à l'instars de autres pays, l'Algérie a adopté cette modalité dans le secteur bancaire, notamment dans les banques privées mais également dans l'enseignement supérieur à travers les plateformes d'enseignement en ligne. Ces nouvelles modalités de travail n'ont pas été suivies de gel des salaires, ni de licenciement, contrairement au secteur informel. Le Bureau International du Travail caractérise cette situation par un déficit d'emplois (ILO, 2021, p. 9) qui peut être illustré par la figure ci-dessous :

**Figure numéro (02) : Les Principaux indicateurs du marché du travail, estimations mondiales, 2019-2020**



**Source : (ILO, 2021, p. 9)**

A travers cette figure on peut remarquer la régression à l'échelle mondiale du ratio emploi-population suite à la pandémie du coronavirus, elle était de 57,6% en 2019, elle est passée à 54,9% en 2021, une situation qui s'est accompagnée par l'accroissement du taux de chômage qui était de l'ordre de 5,4% en 2019 à 6,5% en 2020, le taux d'inactivité a ainsi augmenté en atteignant la barre des 41, 3% ; celui des hommes à atteint 54,6% et 2020 et celui des femmes est passé de 25,7% à 27,9% (ILO, 2021)

Cette situation est relative, elle diffère d'un pays à un autre et d'un sexe à un autre, pour surmonter cette situation, le BIT met l'accent dans son rapport sur la prise en compte des indicateurs qualitatifs et quantitatifs, autres que le taux de chômage, il avance que les mesures de suivi de reprises de l'emploi après la COVID-19 doit s'articuler autour de trois piliers à savoir ; une dynamique économique, fondée sur une restructuration des modalités de l'activité économique, une dynamique du marché du travail; basée essentiellement sur des mutations ayant trait au milieu professionnel, avec prise en compte du secteur informel et enfin, la réduction des inégalités, sociales, à partir du moment où, la crise sanitaire avait créé des inégalités en termes de distribution du salaires (ILO, 2021, p. 12).

### **7- Le commerce illicite et la COVID-19 : quelle relation ?**

Le commerce illicite consiste en une variable considérable de l'économie informelle, ce commerce n'est pas orienté uniquement vers un seul créneau du marché mais plusieurs, on développera dans ce papier le e-commerce illicite, le commerce de drogue et de psychotropes, le braconnage d'animaux et enfin les ventes à la sauvette.

#### **7-1 Le e-commerce illicite : une nouvelle approche de l'informalité à l'air du COVID-19**

Le commerce illicite prend des formes de plus en plus diversifiées, en Algérie, ce secteur est passé du stade traditionnel à savoir les ventes à la sauvette, sur les trottoirs à une nouvelle forme, de type numérique. Celle-ci a pris un élan ascendant tout au long de la crise du coronavirus, à partir du moment où les lieux de ventes illicites notamment les marchés, étaient soumis au confinement, ce type de commerce n'est toujours pas régulé et s'exerce sans contrôle de l'Etat, à l'exception des ventes à distances qui passent par des boîtes de distribution, ces dernières bénéficient d'un cadre formel, et sont soumises à une imposition.

Le e-commerce a pris un élan important durant la crise de la COVID-19 en Algérie (Benai, Guettafi, & Larab, 2021) suite aux mesures de confinement exercées. Dans ce contexte, les réseaux sociaux ont joué le rôle de plateforme d'écoulement de tout type de produits on peut citer, l'habillement, les meubles, l'électronique, l'automobile, etc.

La liste des plateformes de commerce en ligne ne cesse de s'étendre, on peut citer l'exemple de Oudkniss, Facebook Marketplace, Jumia, Temtem One, Yassir Market, Algérie store, Neqdilek, etc., l'informalité dans ces cas s'inscrit dans le fait que pour certaines plateformes, l'Etat ne reçoit pas de taxe, ni d'impôt, le caractère illicite de ces activités relève également de la vente des médicaments sans ordonnances ; il s'agit dans ce cas d'une double infraction, à partir du moment où certains médicaments nécessite un avis d'un

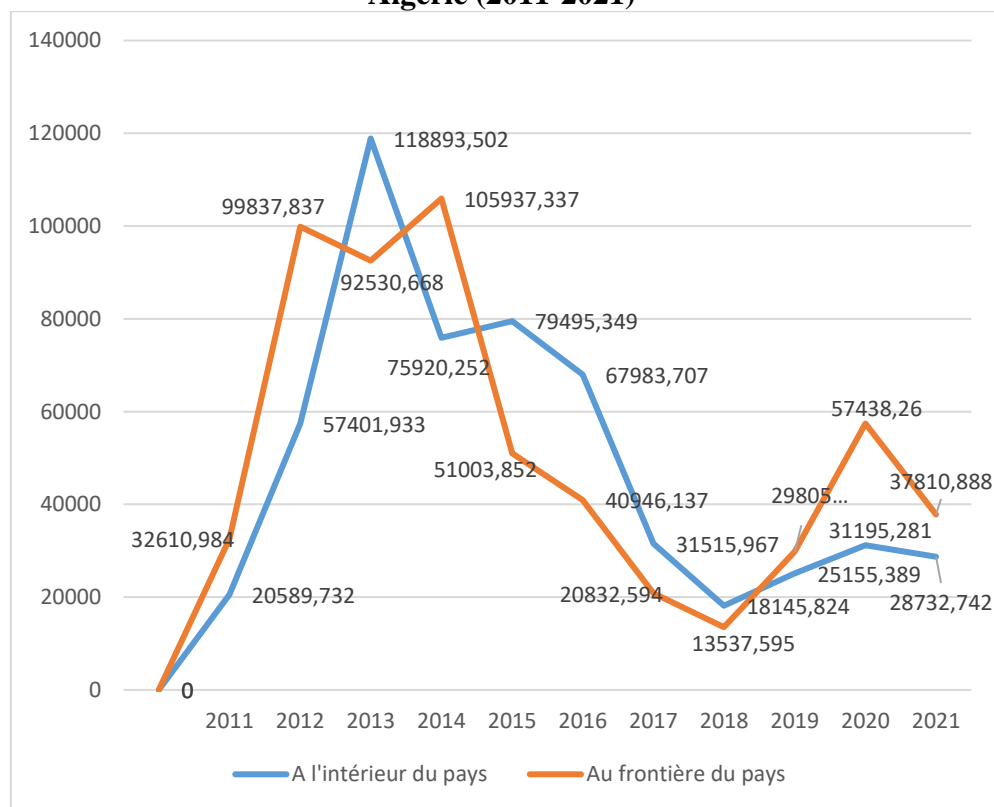
médecin d'un côté, et de l'autre, les rentes occasionnées ne sont pas soumises aux taxes.

### 7-2. Le commerce de drogue et de psychotropes

Le commerce informel de biens et de services était déjà présent avant la crise du COVID-19, toutefois, cette dernière a contribué à son accentuation, il est important de souligner que l'informalité dans ce cas se situe à deux niveaux, le premier est lié au fait que l'échange effectué ne draine pas des rentrées fiscales pour l'Etat, le second niveau est lié à la commercialisation des produits estimés illégaux, dans ce cas, on citera l'exemple du trafic de drogue.

La figure ci-dessous, illustre l'évolution des saisies de cannabis opérée par l'Office National de Lutte Contre la Drogue et la Toxicomanie en Algérie.

**Figure numéro (03) : Évolution des saisies de cannabis effectuées par l'Office National de Lutte Contre la Drogue et la Toxicomanie en Algérie (2011-2021)**

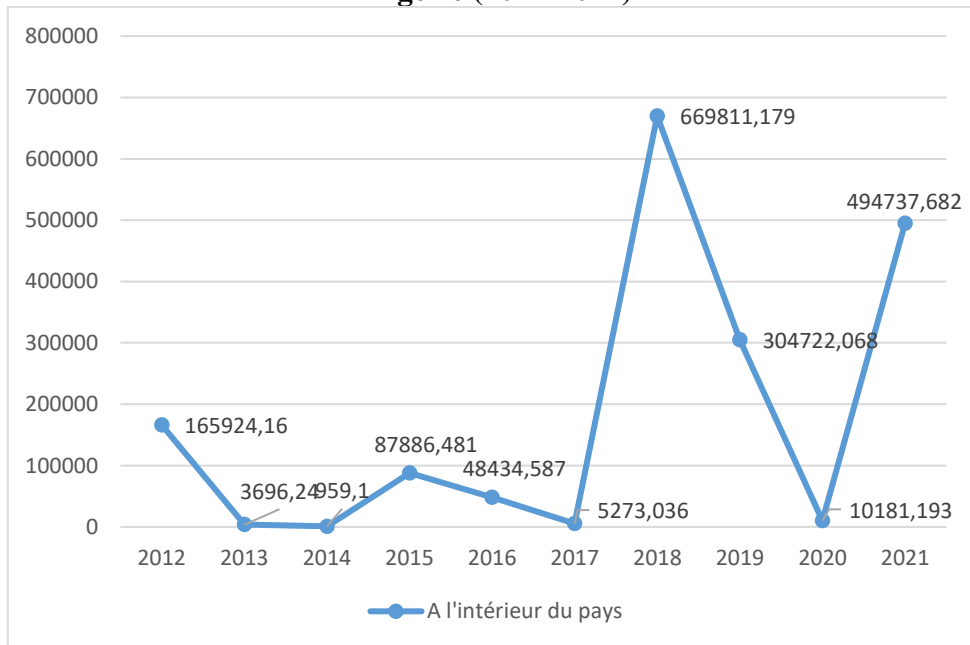


**Source : établie à partir des rapports portant sur les bilans statistiques ayant trait à l'activité de lutte contre la drogue et la toxicomanie, publié par l'Office National de Lutte Contre la Drogue et la Toxicomanie.**

A parti de la figure numéro (03) nous pouvons remarquer les quantités colossales de Cannabis saisies à la fois à l'intérieur du pays et aux frontières, en 2021, ces quantités ont atteints 37810,888kg aux frontières et 28732,742 kg à l'intérieur, en 2013 ces dernières étaient estimées à 118893,502 kg, ces chiffres démontrent parfaitement à la fois l'ampleur du commerce illicite de drogue en Algérie et les efforts fournis par les autorités publics pour éradiquer ce créneau.

Le commerce et le trafic de drogue peut être également apprécié à partir du niveau des quantités de cocaïnes saisies, la figure ci-dessous caractérise l'évolution des saisies durant la période 2012-2021.

**Figure numéro (04) : Évolution des saisies de cannabis effectuées par l'Office National de Lutte Contre la Drogue et la Toxicomanie en Algérie (2012-2021)**



**Source : établie à partir des rapports portant sur les bilans statistiques ayant trait à l'activité de lutte contre la drogue et la toxicomanie, publié par l'Office National de Lutte Contre la Drogue et la Toxicomanie.**

Les quantités de cocaïne saisies du commerce de cocaïne ont atteint des niveaux spectaculaires en 2018, où elles ont atteint 669811,179 kg et 494737,682 kg en 2021, ce marché donne lieu à des revenus considérables et engendre un impact socio-économique considérable tel que la montée de la toxicomanie et d'autres fléaux sociaux, du point de vue économique ce

commerce encourage la circulation des sommes d'argent sur le niveau parallèle en empruntant des circuits totalement informels.

### **7-3 Le braconnage de chardonnerets : le nouveau créneau de l'informel en Algérie**

Le commerce illicite touche également le braconnage d'animaux notamment le chardonneret, l'Algérie se caractérise par un climat favorisant la vie de cet oiseau sur les quatre saisons, toutefois, sa chasse le place parmi les espèces en voie de disparition ; le marché du chardonneret est constitué de quatre segments, faisant appel à des prix variés que nous avons récoltés lors de nos observations et entretiens avec les vendeurs au marché dédié aux oiseaux à El Harrach à Alger ;

Le premier segment concerne la vente du chardonneret né en cage, ce dernier est issu d'un élevage amateur ou professionnel, pratiqué par des passionnés à domicile, son prix varie selon son âge et son sexe ; dans ce cas, le prix du jeune chardonneret mâle né en cage varie entre 10000 et 15000 Da, celui de la femelle entre 6000 et 8000 Da. Les chardonnerets âgés de deux ans et plus sont estimés jusqu'à 50000 Da pour le mâle, la femelle quant à elle est vendue entre 18000 et 20000 Da.

Le second segment du marché du chardonneret en Algérie est constitué de la vente de chardonnerets chassés en Algérie, appelés communément les chardonnerets de secteur, ce qualificatif fait allusion à une connotation géographique d'appartenances des espèces locales dont les caractéristiques diffèrent d'une région à une autre, notamment en matière de chant, ces chardonnerets sont vendus entre 60000 et 18000 Da lorsqu'ils sont nouvellement chassés, par contre lorsqu'ils sont encagés et parfois apprivoisés, leur prix augmentera en fonction de la qualité de leur chant et de leur apprentissage en terme de reproduction ; dans le sens où, le chardonneret qui se reproduit en cage coûte relativement plus cher, son prix atteint les 50000 Da.

Le troisième segment du marché du chardonneret est composé des espèces chassées au Maroc et vendue sur l'ensemble du territoire national, il s'agit dans ce cas du braconnage le plus juteux suite aux quantités colossales de chardonnerets vendues et aux revenus occasionnés, ces espèces sont chassées dans les régions frontalières et sont acheminées sur l'ensemble du territoire algérien par des contrebandiers à travers des canaux de commercialisation illicites, en pratiquant des ventes en gros puis en détail du, les quantités de chardonnerets concernés par ce segment de marché est inestimable à partir du moment où certains quotas échappent à la douane et ne sont pas saisis.



Le quatrième segment concerne la commercialisation de chardonnerets de mutation ; sous la dénomination commune « phénomène », ce type d'espèce développent des caractéristiques différentes de celle du chardonneret classique, certains sont issus d'un apprentissage en termes de sélection dans les locaux d'élevage.

D'autres espèces sont issues d'une mutation naturelle, le prix de ce chardonneret varie entre 160000 Da l'unité et 600000Da, notamment lorsqu'ils sont importés d'Espagne ou d'Italie, ce marché draine des sommes d'argent qui ne transitent pas par les banques et n'en profite pas au fisc. L'enjeu de ce segment n'est pas uniquement économique à partir du moment où le braconnage et donc la chasse du chardonneret engendre sa disparition dans le temps, actuellement en Algérie, la présente espèce est protégée, elle risque de disparaître,

Le cinquième segment est constitué de vente de chardonneret de chant, il s'agit d'un marché regroupant les sujets qui développent des chants exceptionnels, ces derniers diffèrent d'une localité à une autre, et les prix sont relativement chers.

#### **7-4 Le commerce à la sauvette**

Ce type de commerce informel a une existence lointaine et prend racine des traditions commerciales en Algérie, ces dernières tiennent aux marchés hebdomadaires et aux vendeurs mobiles qui pratiquent de la corporation commerciale, dans les marchés hebdomadaires, les commerçants payaient une taxe et de depuis la présence des turcs en Algérie, par contre les commerçants qui se déplaçaient d'une localité à une autre pour écouler leur marchandise, échappent aux fisc, à partir du moment où, ces vendeurs n'ont pas de place spécifiques dédiée à la commercialisation, tel que les marchés, cette forme a donné lieu à une nouvelle forme à savoir la vente à la sauvette, elle est particulièrement pratiquée dans les milieux urbains par des personnes appartenant à des tranches d'âge différentes, les produits concernés sont à la fois ceux du cosmétiques, l'électroniques (téléphone et autres accessoires, etc.).

Durant la période du COVID19, cette forme de commerce a pris de l'ampleur suite aux mesures du confinement qui a engendré des licenciements ou des arrêts partiels de l'activité de la main d'œuvre, cette dernière s'est retrouvée sans salaire, et par conséquent confrontée au besoin de décrocher une nouvelle fonction rémunérée, la vente à la sauvette s'est présentée comme une alternative et s'est étalée sur les quatre vagues de la pandémie.

L'impact de ce commerce n'est pas exclusivement économique, il est également sanitaire, car des produits périssables font objet de vente à la sauvette, on peut citer à titre d'exemple, les gâteaux, les chocolats et voir même des produits laitiers tels que le fromage.

## **Conclusion**

La crise du COVID-19 n'était pas sans impact sur l'économie mondiale et algérienne en particulier, la sphère économique et sociale a connue des mutations profondes, l'ensemble des opérateurs économiques étaient touchés à des degrés relativement différents, de son côté la société civile, s'est retrouvée dans une situation de vulnérabilité à la fois sanitaire, économique et psychologie, l'analyse de ces impacts ne peut se faire en vrac, il s'agit de décortiquer les faits selon des variables d'analyse bien définis, à ce titre, les franges de populations ayant un poste de travail dans des administrations publiques (banque, université, écoles, etc.) et bénéficiant d'un salaire fixe étaient moins exposés aux difficultés en terme de financement, par contre, les personnes exerçant dans un travail journalier (informel ou formel), étaient confrontés à des problèmes majeures, une situation qui a encouragé le recours de ces personnes à l'activité informelle en Algérie.

Les répercussions de la crise du COVID-19 sur l'économie informelle en Algérie prend plusieurs formes ; dans ce sens, il convient de souligner que l'activité informelle n'est pas exclusivement le fait des personnes en difficultés agissant individuellement, elle est également le fait des entreprises qui emploient des travailleurs non déclarés et donc non assurés, et celle des personnes bénéficiant d'un salaire dans le secteur formel, mais cherchant un complément de salaire (une deuxième activité) dans le secteur informel.

L'économie informelle en Algérie est propulsée par des facteurs économiques et sociaux engendrés et consolidés par la crise du coronavirus depuis le premier trimestre de l'année 2020, l'inflation que traverse actuellement le pays ne fera qu'accroître le niveau d'informalité de l'économie.

La lutte contre l'économie informelle en Algérie passerait inévitablement par des formes d'aides financières et fiscales pour éradiquer la précarité économique et sociale des individus et des entreprises en milieu rural et urbain, toutefois, il s'agit d'un exercice qui met en avant les questions en termes de gestion participative, faisant appel à la collaboration de l'ensemble des acteurs économiques pour éradiquer ou au moins de réduire l'informalité dans l'économie nationale.

## **Bibliographie**

- Arsić, M., Arandarenko, M., Radulović, B., Randelović, S., & Janković, I. (2015). Causes of the Shadow Economy. Dans Krstić G., Schneider F. (eds) Formalizing the Shadow Economy in Serbia. Contributions to Economics. Springer, Cham. <https://doi.org/10.1007/978-3-3>
- Benai, M., Guettafi, S., & Larab, S. (2021). L'impact de la pandémie du Covid-19 sur le e-commerce en Algérie. Revue des sciences administratives et financières, Volume: 05 / N°:02(DOI: 10.37644/1939-005-002-030), 560-573.

- Berrou, J.-P., & Eekhout, T. (2019). L'économie informelle : un défi au rêve d'émergence des économies africaines ? . *Études internationales*, 50(1), 121–146. <https://doi.org/10.7202/1062819ar>.
- Bodson, P., & Roy, P.-M. (1995). *Politiques d'appui au secteur informel*. Paris: ECONOMICA.
- Castel, O. (2006). De l'économie informelle à l'économie populaire solidaire : concepts et pratiques. *L'ECONOMIE INFORMELLE : UNE ALTERNATIVE CONTRAINTE A L'EXCLUSION ECONOMIQUE ET SOCIALE ?*, Nov 2009, Neuchâtel, Suisse, fhalshs-00119530
- Fortin, B., Lacroix, G., & Pinard, D. (2009). Évaluation de l'économie souterraine au Québec: Une approche micro-économétrique. *Revue économique*, 60(<https://doi.org/10.3917/reco.605.1257>), 1257-1274.
- Hart, K. (1973). Informal income opportunities and urban employment in Ghana. 11, 1, 61-89.
- Hassan, M., & Schneider, F. (2016). Size and Development of the Shadow Economies of 157 Worldwide Countries: Updated and New Measures from 1999 to 2013. *Journal of Global Economics*, 04. 10.4172/2375-4389.1000218.
- Hugon, P. (2014). L'« informel » ou la petite production marchande revisités quarante ans après. *Monde en développement*, 166, <https://doi.org/10.3917/med.166.0017>, 17-30.
- ICLS. (2003). Dix-septième Conférence internationale des statisticiens du travail,. Genève, 24 novembre - 3 décembre 2003 : Rapport général : Rapport I : 2003. Genève : BIT.
- ILO. (2021). *ILO Monitor: COVID-19 and the world of work*. Eighth edition Updated estimates and analysis, 27 October 2021. Geneva, Switzerland: International Labour Organization.
- Kelmanson, B., Kirabaeva, K., Medina, L., Mircheva, B., & Weiss, J. (2019). Explaining the shadow economy in Europe: Size, causes and policy options,. *IFM working papers*, 19/278.
- Lemieux, P. (2007). *L'Économie Souterraine – Causes, Importance, Options*. Montréal, Canada: Les Cahiers de l'Institut économique de Montréal.
- Losby, J., Else, J., Kingslow, M., Edgcomb, E., Malm, E., & Kao, V. (2002). *Informal Economy Literature Review*. Washington, DC: The Aspen Institute.
- OCDE. (2011). Chapitre 4. L'économie informelle. *Études économiques de l'OCDE*, 8.
- Pesqueux, Y. (2012). L'économie informelle, une bonne « mauvaise pratique » ? *Revue française de gestion*, 228-229, <https://doi.org/10.3166/RFG.228-229>, 217-229.
- Pesqueux, Y. (2021). L'économie informelle, une activité organisée "hors organisation" ? Master. France. fhalshs-03129935f.
- Pesqueux. (2021). L'économie informelle, une activité organisée "hors organisation". Master. France. 2021. fhalshs-03197023v2f.
- Schneider, F. (2012). *The Shadow Economy and Work in the Shadow: What Do We (Not) Know?* IZA Discussion Papers 6423, Institute of Labor Economics (IZA).
- Vorisek, D., Kindberg-Hanlon, G., Chian Koh, W., Okawa, Y., Taskin, T., Vashakmadze, E., & Leiye, S. (2021). The long shadow of informality. *Challenges and Policies*, in Ohnsorge, F; Yu,S. *The long shadow of informality. Challenges and Policies*. Washington: World Bank Group.
- ONLCDT, 2011, Bilan annuel des saisies de stupéfiants et de substances psychotropes par les services de lutte, Office National de Lutte Contre la Drogue et la Toxicomanie, Ministère de la justice.

- ONLCDT, 2012, Bilan annuel des saisies de stupéfiants et de substances psychotropes par les services de lutte, Office National de Lutte Contre la Drogue et la Toxicomanie, Ministère de la justice.
- ONLCDT, 2013, Bilan annuel des saisies de stupéfiants et de substances psychotropes par les services de lutte, Office National de Lutte Contre la Drogue et la Toxicomanie, Ministère de la justice.
- ONLCDT, 2014, Bilan annuel des saisies de stupéfiants et de substances psychotropes par les services de lutte, Office National de Lutte Contre la Drogue et la Toxicomanie, Ministère de la justice.
- ONLCDT, 2015, Bilan annuel des saisies de stupéfiants et de substances psychotropes par les services de lutte, Office National de Lutte Contre la Drogue et la Toxicomanie, Ministère de la justice.
- ONLCDT, 2017, Activités de lutte contre la drogue et la toxicomanie, Bilan annuel 2016, Office National de Lutte Contre la Drogue et la Toxicomanie, Ministère de la justice.
- ONLCDT, 2018, Activités de lutte contre la drogue et la toxicomanie, Bilan annuel 2017, Office National de Lutte Contre la Drogue et la Toxicomanie, Ministère de la justice.
- ONLCDT, 2019, Activités de lutte contre la drogue et la toxicomanie, Bilan annuel 2018, Office National de Lutte Contre la Drogue et la Toxicomanie, Ministère de la justice.
- ONLCDT, 2020, Activités de lutte contre la drogue et la toxicomanie, Bilan annuel 2019, Office National de Lutte Contre la Drogue et la Toxicomanie, Ministère de la justice.
- ONLCDT, 2021, Activités de lutte contre la drogue et la toxicomanie, Bilan annuel 2020, Office National de Lutte Contre la Drogue et la Toxicomanie, Ministère de la justice.
- ONLCDT, 2022, Activités de lutte contre la drogue et la toxicomanie, Bilan annuel 2021, Office National de Lutte Contre la Drogue et la Toxicomanie, Ministère de la justice.

### **Bibliography**

- Arsić, M., Arandarenko, M., Radulović, B., Randelović, S., & Janković, I. (2015). Causes of the Shadow Economy. In Krstić G., Schneider F. (eds) *Formalizing the Shadow Economy in Serbia. Contributions to Economics*. Springer, Cham. <https://doi.org/10.1007/978-3-3>.
- Benai, M., Guettafi, S., & Larab, S. (2021). The impact of the Covid-19 pandemic on e-commerce in Algeria. *Journal of administrative and financial sciences*, Volume: 05 / N°: 02 (DOI: 10.37644/1939-005-002-030), 560-573.
- Berrou, J.-P., & Eekhout, T. (2019). The informal economy: a challenge to the dream of emergence of African economies? . *International Studies*, 50(1), 121–146. <https://doi.org/10.7202/1062819ar>.
- Bodson, P., & Roy, P.-M. (1995). *Informal sector support policies*. Paris: ECONOMICA.
- Castel, O. (2006). From the informal economy to the popular solidarity economy: concepts and practices. *THE INFORMAL ECONOMY: A CONSTRAINED ALTERNATIVE TO ECONOMIC AND SOCIAL EXCLUSION?*, Nov 2009, Neuchâtel, Switzerland, ffhalshs-00119530
- Fortin, B., Lacroix, G., & Pinard, D. (2009). Evaluation of the underground economy in Quebec: A micro-econometric approach. *Economic Review*, 60(<https://doi.org/10.3917/reco.605.1257>), 1257-1274.
- Hart, K. (1973). Informal income opportunities and urban employment in Ghana. 11, 1, 61-89.

- Hassan, M., & Schneider, F. (2016). Size and Development of the Shadow Economies of 157 Worldwide Countries: Updated and New Measures from 1999 to 2013. *Journal of Global Economics*, 04. 10.4172/2375-4389.1000218.
- Hugon, P. (2014). The "informal" or small market production revisited forty years later. *Developing World*, 166, <https://doi.org/10.3917/med.166.0017>, 17-30.
- ICLS. (2003). Seventeenth International Conference of Labor Statisticians. Geneva, 24 November - 3 December 2003: General Report: Report I: 2003. Geneva: ILO.
- ILO. (2021). ILO Monitor: COVID-19 and the world of work. Eighth edition Updated estimates and analysis, 27 October 2021. Geneva, Switzerland: International Labor Organization.
- Kelmanson, B., Kirabaeva, K., Medina, L., Mircheva, B., & Weiss, J. (2019). Explaining the shadow economy in Europe: Size, causes and policy options. *IFM working papers*, 19/278.
- Lemieux, P. (2007). *The Underground Economy – Causes, Importance, Options*. Montreal, Canada: The Notebooks of the Montreal Economic Institute.
- Losby, J., Else, J., Kingslow, M., Edgcomb, E., Malm, E., & Kao, V. (2002). *Informal Economy Literature Review*. Washington, DC: The Aspen Institute.
- OECD. (2011). Chapter 4. The informal economy. *OECD Economic Surveys*, 8.
- Pesqueux, Y. (2012). The informal economy, a good “bad practice”? *French Management Review*, 228-229, <https://doi.org/10.3166/RFG.228-229>, 217-229.
- Pesqueux, Y. (2021). The informal economy, an organized activity “outside the organization”? Master. France. ffhals-03129935f.
- Pesky. (2021). The informal economy, an organized activity "outside the organization". Master. France. 2021. ffhals-03197023v2f.
- Schneider, F. (2012). *The Shadow Economy and Work in the Shadow: What Do We (Not) Know?* IZA Discussion Papers 6423, Institute of Labor Economics (IZA).
- Vorisek, D., Kindberg-Hanlon, G., Chian Koh, W., Okawa, Y., Taskin, T., Vashakmadze, E., & Leiye, S. (2021). The long shadow of informality. *Challenges and Policies*, in Ohnsorge, F; Yu, S. *The long shadow of informality. Challenges and Policies*. Washington: World Bank Group.
- ONLCDT, 2011, Annual review of seizures of narcotic drugs and psychotropic substances by the control services, National Office for the Fight Against Drugs and Drug Addiction, Ministry of Justice.
- ONLCDT, 2012, Annual review of seizures of narcotic drugs and psychotropic substances by the control services, National Office for the Fight Against Drugs and Drug Addiction, Ministry of Justice.
- ONLCDT, 2013, Annual review of seizures of narcotic drugs and psychotropic substances by the control services, National Office for the Fight Against Drugs and Drug Addiction, Ministry of Justice.
- ONLCDT, 2014, Annual review of seizures of narcotic drugs and psychotropic substances by the control services, National Office for the Fight Against Drugs and Drug Addiction, Ministry of Justice.
- ONLCDT, 2015, Annual review of seizures of narcotic drugs and psychotropic substances by the control services, National Office for the Fight Against Drugs and Drug Addiction, Ministry of Justice.
- ONLCDT, 2017, Drug and drug addiction activities, 2016 annual report, National Office for the Fight against Drugs and Drug Addiction, Ministry of Justice.
- ONLCDT, 2018, Activities in the fight against drugs and drug addiction, 2017 annual report, National Office for the Fight against Drugs and Drug Addiction, Ministry of Justice.

*Les répercussions de la crise du COVID 19 sur l'économie informelle en  
Algérie*

---

ONLCDT, 2019, Drug and drug addiction activities, 2018 annual report, National Office for the Fight against Drugs and Drug Addiction, Ministry of Justice.

ONLCDT, 2020, Drug and drug addiction activities, 2019 annual report, National Office for the Fight against Drugs and Drug Addiction, Ministry of Justice.

ONLCDT, 2021, Activities in the fight against drugs and drug addiction, Annual report 2020, National Office for the Fight against Drugs and Drug Addiction, Ministry of Justice.

ONLCDT, 2022, Activities in the fight against drugs and drug addiction, Annual report 2021, National Office for the Fight against Drugs and Drug Addiction, Ministry of Justice.